



Suspension du permis suite a un control pour avoir oublier clig

Par **frank80100**, le **28/08/2017** à **22:30**

Bonjour

J'ai été contrôlé le 28 08 2017 pour un défaut de clignotants à 22 h20 à peine 2 minute après avoir fini mon verre d'alcool ethyloteste positif étant à 3 minute du commissariat je ressoufle dans l'ethylometre et boom sa marché pas 0et d'un coup affiche 0.94 deuxième souffle même pas dix minute après le premier et idem sur la dernière cigarette et dernier verre d'alcool refus de signé la suspension du permis (volet orange) car plein de discordance sur les heure qui ne corresponde pas à l'heure exact pas de motif sur l'interpellation case 6 sur le volet orange oublié de leur pars de cocher la case état alcoolique et non respect des trente minute après absorption de produits ou de cigarette convoquer le lendemain en présence de mon avocat qui informe le policier qu'il aura surment vice procédure car aucun respect du temps à étais respecter entre leur procès verbal et le documents qui mes remis ainsi que le non respect entre les deux souffle ainsi que l'absorption d'aliment ou fumé la dernière cigarette qui à faussé totalement les degrés d'alcool...etc.....etc

Ma questions y aura t'il vice de procédure par le tribunal éventuellement pour toutes ces erreur que j'ai indiquer dans mon procès verbal merci